

ONU : HRW appelle à la suspension du Burundi du Conseil des Droits de l'Homme

Human Rights Watch, 13 mars 2018 Le Burundi en 2018, alors que les violations des droits humains continuent impunément Dialogue interactif sur le Burundi - Déclaration mise en vertu de l'article 4 Human Rights Watch salue l'exposé oral du Haut-Commissaire aux droits de l'homme et de la Commission d'enquête sur le Burundi.

Le Haut-Commissaire Zeid a indiqué dans sa déclaration liminaire lors de cette 37e session que le Burundi et un certain nombre de pays ou de régions du monde « ont été devenus les abattoirs humains les plus prolifiques de ces derniers temps, en raison des efforts insuffisants, menés de manière anticipée et collective, pour éviter la montée des horreurs ». Nous ne pouvons qu'être d'accord avec ce constat. Dans le cas du Burundi, non seulement des efforts insuffisants ont été réalisés pour prévenir les atrocités, mais aujourd'hui après que la Commission a trouvé des raisons raisonnables de penser que des crimes contre l'humanité ont été commis, il n'y a toujours pas d'action appropriée. Ceci est autant plus consternant que les atteintes aux droits humains sont susceptibles de progresser à mesure que la crise politique du pays s'amplifie. Nous continuons de recevoir des rapports réguliers de meurtres, d'arrestations arbitraires et de persécutions dans le pays, dans un contexte d'impunité quasi totale. Le 8 mars, trois membres de PARCEM (Parole et Action pour le Réveil des Consciences et l'Évolution des Mentalités), une organisation de défense des droits humains burundaise, ont été condamnés à dix ans de prison pour « atteinte à la sûreté de l'État ». Ils avaient été arrêtés en juin 2017. Les activistes et leurs avocats étaient absents quand le verdict a été prononcé. En parallèle, les autorités burundaises sont en train d'organiser un référendum, prévu pour le mois de 2018, afin de modifier la Constitution, ce qui permettrait en théorie au président Pierre Nkurunziza de rester au pouvoir jusqu'en 2034. Le 10 mars, le parti au pouvoir a élevé Pierre Nkurunziza au rang de « Guide éternel ». De nombreux Burundais qui ont exprimé leur opposition au référendum proposé ont été passés à tabac, arrêtés et détenus. Des personnes ont été obligées de s'inscrire pour voter au référendum et d'autres ne pouvant prouver leur inscription ont rencontré des problèmes lors de barrages routiers ou se sont vus refuser des traitements dans les hôpitaux. Le discours de haine s'est intensifié. Un responsable du parti au pouvoir, par exemple, s'est adressé à des habitants et a mené à « casser les dents » de ceux qui font campagne pour que les électeurs votent « Non » au référendum proposé. Au lieu de faire face à ses responsabilités en vertu du droit international, le gouvernement burundais est en 2018 en déni total. Les autorités ont pris des mesures insuffisantes pour poursuivre en justice les responsables des abus et continuent de refuser toute forme de coopération avec la Commission d'enquête. Il est grand temps pour les membres de l'ONU de montrer que ces actions ne seront pas sans conséquences et d'envisager la suspension de l'adhésion du Burundi au Conseil.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});